

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL
S.I.V.S BRETX – MENVILLE - SAINT PAUL SUR SAVE**

L'an deux mille vingt et six le 23 avril, à 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de réunion du SIVS à l'école Jean de la Fontaine 31530 Bretx, sous la présidence de Mme Michelle BOURGES.

Date de convocation : le 16 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 6

Délégués présents : Mme Michelle BOURGES (titulaire), Mme Estelle PEDELOUP (titulaire), Mme Nicole VIGUERIE (titulaire), Mme Emilie COLOMES (titulaire), Mme Rachel MKAAD-RAS (titulaire), M. Pierre COURBEZ (titulaire).

Secrétaire de séance : Mme Emilie COLOMES

Délibération n° 2026-04-09

Nomination des délégués S.I.V.S pour le CNAS

Mme la Présidente présente aux délégués du Conseil Syndical la fonction du CNAS.

Le Comité National d'Action Sociale (CNAS) est une association à but non lucratif destinée à soutenir le personnel des collectivités territoriales en France. Il offre une large gamme de prestations sociales visant à améliorer les conditions de travail et de vie des agents publics, notamment des aides financières, des prêts sociaux, des avantages dans les domaines du logement, de la santé, de l'assurance, ainsi que des réductions sur des loisirs et activités culturelles.

Créé dans le cadre de la décentralisation de 1983 et régulé par plusieurs lois récentes, le CNAS est un acteur clé pour les fonctionnaires territoriaux. Il fonctionne de manière similaire au Comité Social et Économique (CSE) du secteur privé, fournissant des services tels que des informations sur les droits sociaux, l'attribution des aides, et la surveillance des lois en vigueur.

Madame la Présidente informe l'assemblée qu'il y a lieu d'élire un délégué pour le collège des ELUS et un délégué pour le collège des AGENTS représentant le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Bretx Menville St Paul auprès du CNAS.

Sont :

- Candidat ELU : Mme Michelle BOURGES
- Candidat AGENT : Mme Françoise ROUCHOU

Après avoir procédé à l'élection, les deux candidats : Mme Michelle BOURGES pour le collège des Elus et Mme Françoise ROUCHOU pour le collège des AGENTS sont élus à l'unanimité délégués S.I.V.S pour le CNAS.

Ainsi fait et délibéré,
les jours, mois et an que dessus, ont
signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
La Présidente



**Acte rendu exécutoire en application des décisions de l'article
L 2131.1 du C.G.C.T.**

Après :

- Envoi en Préfecture le : 23 avril 2026
- Affichage du 23 avril 2026 au 23 mai 2026
- Publication au recueil des actes administratifs du S.I.V.S

La Présidente informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.